

Coordonnées de l'E.S.A.D.

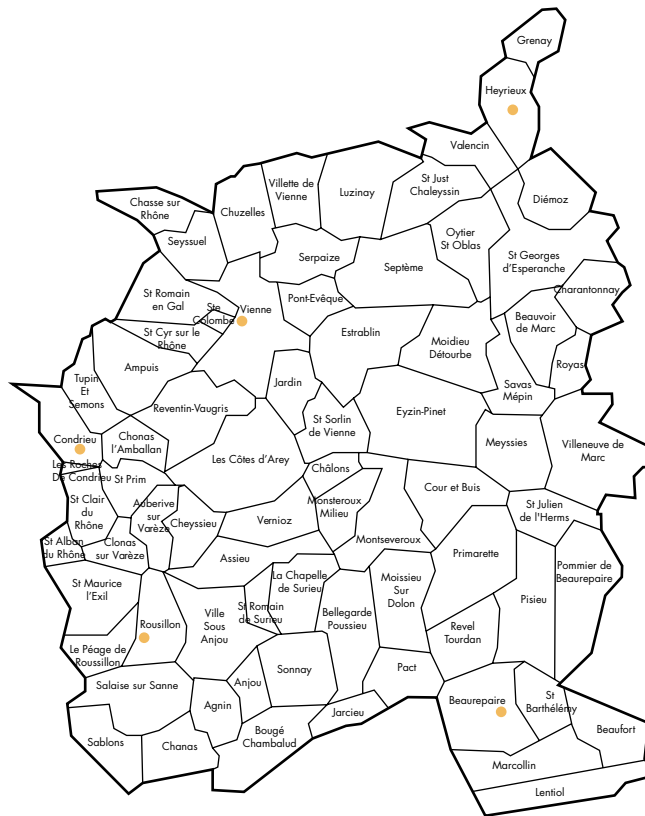
du lundi au vendredi
de 9H00 à 12H30 et de 13H15 à 17H30

- 76 communes réparties sur 5 cantons

Téléphone E.S.A.D. : 04.74.56.58.73

Mail : esad@mairie-vienne.fr

Téléphone C.C.A.S. : 04.74.78.30.40



E.S.A.D.
ÉQUIPE SPÉCIALISÉE À DOMICILE

Soins d'accompagnement et de réhabilitation à domicile, destinés aux personnes présentant des troubles cognitifs

Face aux troubles cognitifs (mémoire, orientation), le quotidien est parfois difficile à assumer et à comprendre.

L'E.S.A.D. participe à l'élaboration d'un plan de soins pour permettre le maintien à domicile dans les meilleurs conditions possibles.

Qui peut en bénéficier ?

Les personnes ayant des troubles cognitifs à un stade léger ou modéré de la maladie, préalablement diagnostiqués par un médecin.

Quelles sont les modalités de prise en charge ?

Sont nécessaires :

- Une prescription médicale pour « 12 à 15 séances de réhabilitation pour maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée ».
- Une fiche de demande (disponible sur le site de la mairie www.vienne.fr)

Les séances sont prises en charge à 100% par les Caisses Primaires d'Assurance Maladie et se déroulent sur trois mois maximum, renouvelables si besoin une fois par an.

Quelles sont les missions de l'E.S.A.D. ?

- Stimulations motrice et/ou sensorielle et/ou cognitive, en lien avec les centres d'intérêt du patient
- Préconisation(s) d'aménagement(s) du domicile
- Actions auprès des aidants :
 - Soutien, conseil, information
 - Evaluation du plan d'aide
 - Préparation des relais
- Soutien psychologique aux patients

Par quels professionnels ?

L'équipe est constituée :

- D'un cadre de santé infirmière, Directrice du service
- D'une ergothérapeute
- D'une psychomotricienne
- D'assistantes de soins en gériatrie (ASG)
- D'une psychologue.

Les étapes de l'accompagnement

-
- ```
graph TD; 1[1 Prescription médicale et fiche de demande E.S.A.D.] --> 2[2 Fiche de renseignements E.S.A.D. Etude du dossier]; 2 --> 3[3 • 1ère visite : entretien avec le patient, l'aidant principal, un rééducateur et un ASG
• 2e visite : évaluation avec le patient, un rééducateur et un ASG]; 3 --> 4[4 Détermination d'objectifs en lien avec les missions de l'E.S.A.D. et les demandes du patient]; 4 -- et --> 5a[5 Poursuite des séances avec l'ASG et le patient Réajustements de la prise en soins et psychologue de l'E.S.A.D. si besoin]; 4 -- et --> 5b[5 Préparation des relais en concertation avec le patient, les aidants et les partenaires Accompagnement de l'aidant]; 5a --> 6[6 Compte-rendu de l'accompagnement adressé aux médecins traitant et spécialiste. Préconisations faites à l'aidant et au patient.]; 5b --> 6;
```
- 1 Prescription médicale et fiche de demande E.S.A.D.
  - 2 Fiche de renseignements E.S.A.D.  
Etude du dossier
  - 3
    - 1<sup>ère</sup> visite : entretien avec le patient, l'aidant principal, un rééducateur et un ASG
    - 2<sup>e</sup> visite : évaluation avec le patient, un rééducateur et un ASG
  - 4 Détermination d'objectifs en lien avec les missions de l'E.S.A.D. et les demandes du patient
  - 5
    - Poursuite des séances avec l'ASG et le patient  
Réajustements de la prise en soins et psychologue de l'E.S.A.D. si besoin
    - et
    - Préparation des relais en concertation avec le patient, les aidants et les partenaires  
Accompagnement de l'aidant
  - 6 Compte-rendu de l'accompagnement adressé aux médecins traitant et spécialiste. Préconisations faites à l'aidant et au patient.